



INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR DE LA CAUSERIE

Ici on présente UNIQUEMENT les renseignements de base. Assurez-vous de personnaliser votre causerie pour votre exploitation et votre établissement.

- ✓ Imprimez des copies de cette feuille pour vous et pour chaque participant.
- ✓ Menez une discussion avec vos travailleurs sur le matériel dans cette feuille à un lieu approprié au sujet. Assurez-vous de donner des exemples concrets dans la mesure du possible.
- ✓ Accueillez les questions.
- ✓ Terminez avec une révision courte des points principaux ou un résumé basé sur la discussion.
- ✓ Remplissez la feuille avec le nom de l'exploitation, le lieu et la date. Faites signer la feuille par chaque travailleur pour confirmer sa présence.
- ✓ Classez votre feuille dans vos dossiers de formation des travailleurs pour documenter l'événement de formation.

ACTIVITÉ DE TRAVAIL

Le travail à proximité de pièces mobiles sur l'équipement agricole peut être très dangereux si des méthodes de travail sécuritaires ne sont pas suivies. Lorsque les protecteurs de machine sont en place et bien entretenus, ils offrent une barrière physique aux points de danger et ils réduisent le risque de blessure.

CONTEXTE

De nombreux agriculteurs et travailleurs agricoles ont été blessés ou tués parce que des dispositifs de protection n'étaient pas installés ou étaient mal utilisés. Les dispositifs de protection et les décalques qui identifient le danger doivent être maintenus en place chaque fois que la machine est en marche. Les dispositifs de protection retirés pour l'entretien doivent être correctement remis avant l'usage.

Points clés

NOUS AVONS DES PRATIQUES NORMALES D'EXPLOITATION INTÉGRÉES POUR LA SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATION DE TOUTE LA MACHINERIE AGRICOLE DANS NOTRE FERME. Si vous ne vous en souvenez pas, faites-en une révision— Vous pouvez les trouver :

Il faut effectuer une inspection préopérationnelle quotidiennement avant d'utiliser tout équipement. Si vous remarquez un dispositif de protection cassé ou des étiquettes qui manquent, veuillez aviser un superviseur.

Il est important d'être conscient des points de danger créés par le mouvement de composants d'une machine. Les dispositifs de protection sont des barrières physiques qui empêchent l'accès à ces points de danger.

SOYEZ CONSCIENT(E) DES POINTS SUIVANTS :

Points de pincement : où deux pièces bougent ensemble et au moins une des deux se déplace dans un cercle; on les

appelle aussi points d'engrenage, points de roulement et points d'entrée.

Quand les dispositifs de protection ne peuvent pas être fournis, les opérateurs doivent éviter tout contact des mains ou des vêtements dans les zones de points de pincement. N'essayez jamais d'entretenir ou de déboucher une machine quand elle fonctionne ou quand le moteur est en marche.

Points d'enroulement : tout composant exposé qui tourne.

Attention aux composants sur les arbres tournants, comme les raccords, joints universels, clés, chemins de clef, goupilles, ou d'autres dispositifs de fixation. Les arbres cannelés, carrés et hexagonaux sont d'habitude plus dangereux que les arbres ronds parce que les bords ont tendance à saisir les doigts ou les vêtements plus facilement qu'un arbre rond, mais les arbres ronds ne sont peut-être pas lisses et peuvent aussi saisir rapidement. Quand un doigt, un fil, un vêtement ou des cheveux sont coincés ils commencent à s'enrouler; quand on tire cela ne fait que serrer l'enchevêtrement.

COMMANDITÉ PAR :



ATTENTION

Les pièces mobiles présentent le plus grand danger à cause de la rapidité de leur action et du mouvement implacable et inlassable.

PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas d'incident ou de blessure, appelez le 911 ou les services d'urgence locaux, ensuite avisez-moi ou votre superviseur.

AUTRES RESSOURCES

On Guard, du Prairie Agricultural Machinery Institute (PAMI), disponible à http://www.pami.ca/pdfs/guidebooks/is_farm_machinery_guarded_complete_guidebook.pdf. [en anglais seulement]

Points de cisaillement : où deux composants se croisent dans un mouvement en ciseau.

N'oubliez pas que les dispositifs de coupe de cultures ne peuvent pas être totalement protégés pour garder les mains et pieds à l'écart en remplissant toujours leur fonction prévue.

Reconnaissez les dangers potentiels des points tranchants et de cisaillement sur les remorques et l'équipement qui ne sont pas conçus pour la coupe ou le cisaillement.

Points d'écrasement : des points entre deux objets qui se déplacent l'un vers l'autre ou un objet qui se déplace vers un objet immobile.

PROTÉGEZ-VOUS!

Ne vous tenez jamais entre deux objets qui se déplacent l'un vers l'autre. Assurez-vous que le conducteur sait où se trouve l'assistant en tout temps lors de l'attelage d'un tracteur à une remorque. Ne bougez pas entre les deux objets pour terminer l'attelage jusqu'à ce que le véhicule qui recule soit complètement arrêté et que le frein soit engagé. Ne vous tenez jamais entre les pneus d'un tracteur à quatre roues motrices. Utilisez des dispositifs de blocage ou de verrouillage quand vous travaillez sous l'équipement.

Points d'accrochage : des points où les objets sont tirés dans l'équipement, d'habitude pour un type de transformation. Les machines sont plus rapides et plus fortes que les gens. N'essayez jamais d'alimenter manuellement des matériaux dans des rouleaux d'alimentation en mouvement. Arrêtez toujours l'équipement avant d'essayer de retirer un article qui a bouché un rouleau ou qui est devenu enroulé autour d'un arbre tournant. N'oubliez pas qu'on ne peut pas fournir les dispositifs de protection pour toutes les situations – l'équipement doit pouvoir fonctionner dans la capacité pour laquelle il est conçu.

Objets lancés : tout objet qui peut prendre l'air à cause des pièces mobiles.

Maintenez les protections en place pour réduire la possibilité d'objets lancés. Portez un équipement protecteur comme des lunettes de protection pour réduire le risque de blessure corporelle si vous ne pouvez pas empêcher le lancement de particules.

Prise de force (PdF) : Les tracteurs doivent être équipés d'un bouclier protecteur sur la transmission de la PdF. L'équipement raccordé doit avoir un dispositif de protection en forme de tube ou tunnel sur l'arbre de la PdF. Des étiquettes de sécurité doivent être sur l'équipement et doivent être clairement visibles.

Voici quelques conseils de sécurité supplémentaires pour éviter les blessures à proximité des points de danger sur l'équipement agricole :

1. Avant de quitter la plateforme de l'opérateur, vous devez arrêter tous les composants de transmission.
2. Restez à l'écart de tout arbre tournant (PdF); un arbre mesurant 7,5 cm (3 pouces) qui tourne à 540 rpm peut enrouler environ 2,1 mètres (7 pieds) de matériel dans une seconde.

Quels autres conseils de sécurité avez-vous pour éviter les blessures à proximité des points de danger sur l'équipement agricole?

1. _____
2. _____
3. _____

COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

Nom de l'exploitation _____

Lieu _____

Animateur de la réunion _____

Date _____

PARTICIPANTS À LA CAUSERIE SÉCURITÉ

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____



SécuritéFermeCanada
CanadaFarmSafe

Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). L'animation de Causeries sécurité ou réunions de sécurité de façon régulière est un élément de l'établissement d'un plan exhaustif de sécurité agricole tel que décrit dans le Plan de SécuritéFerme Canada, l'outil de gestion des risques opérationnels de l'ACSA pour la santé et sécurité à la ferme. Pour télécharger la version de base du Plan de SécuritéFerme Canada, visitez www.casa-acsa.ca/fr/PlanSecuriFermeCanada, ou contactez le bureau de l'ACSA pour en savoir plus au 1-877-452-2272.

Cette Causerie sécurité a été financée par la société commanditaire exclusive Pioneer Hi-Bred Limited. L'ACSA est financée en partie par Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale, provinciale et territoriale, et reçoit un soutien supplémentaire des secteurs agricole et des entreprises.